296-93

21. CARRIAGES & WAGONS,
Wind shields.

N° 469.794 M. Soulier Pl. unique

Fig.1.

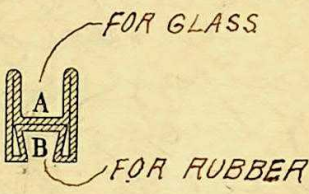

Fig.2.

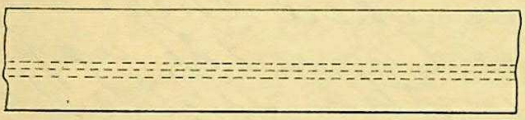

21-148
21. CARRIAGES & WAGONS
Wind shields.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

DUPLICATA

X. — Transport sur routes.
1. — Voitures.

N° 469.794

Tube et cornière à double logement.

M. Eugène SOULIER résidant en France (Seine).

Demandé le 28 février 1914, à 10h 30m, à Paris.
Délivré le 29 mai 1914. — Publié le 10 août 1914.

Cette invention est relative à une nouvelle forme de tube et de cornière qui peut avoir différentes applications. Elle peut être employée, entre autres, pour les pare-brise et glaces avant des voitures automobiles.

Dans les pare-brise du modèle courant, le tube qui forme le cadre de la glace possède sur un de ses côtés et sur toute sa longueur, une ouverture qui sert de logement au bord de la glace.

Le tube, qui fait l'objet de cette invention, possède, en plus de ce logement, un autre logement ménagé sur le côté opposé au premier et qui est également de toute la longueur du tube. Ce logement peut affecter différentes formes. Dans la figure ci-jointe (fig. 2) il est plus étroit à l'entrée afin de pouvoir maintenir une bande de caoutchouc de forme triangulaire dont la partie la plus large est à l'intérieur. La bande de caoutchouc, étant plus haute que le logement n'est profond, dépasse plus ou moins.

Dans le cas d'un pare-brise à deux glaces, la glace supérieure, munie d'un tube avec caoutchouc de ce modèle, en bas, le bord de caoutchouc qui dépasse du tube vient s'appliquer contre le haut de la glace inférieure. Cette bande de caoutchouc remplace ainsi la cornière dont certaines glaces sont munies; elle remplace également l'autre procédé qui consiste à faire la glace supérieure assez longue pour que le bas vienne s'appliquer contre le haut de la glace inférieure. Ce caoutchouc remplit donc le même but que ces deux procédés en empêchant l'air et l'eau de passer; il possède de plus l'avantage de permettre à la glace un mouvement de va-et-vient au-dessus de la glace inférieure.

Dans le cas d'un pare-brise à une seule glace, articulée à sa partie inférieure, le tube muni de caoutchouc sera placé à cet endroit pour boucher l'interstice existant entre le bas de la glace et le tube fixé à l'auvent de la carrosserie.

En dehors de cette application du tube à deux logements aux pare-brise et glaces, de nombreuses applications sont possibles dans la voiture et dans les autres industries.

La figure 1 montre un profil de cornière rectangulaire possédant les deux logements; A étant le logement du bord de la glace; B étant le logement de la bande de caoutchouc.

La figure 2 montre un profil de tube établi suivant le même principe; C étant le logement du bord de la glace; D étant le logement de la bande en caoutchouc.

Les formes de ces deux profils ont été choisies comme étant les plus courantes; il est possible de faire beaucoup d'autres formes comprenant les deux logements. Ces formes sont à étudier suivant l'usage auquel elles seront destinées.

Prix du fascicule : 1 franc.

RÉSUMÉ.

Un tube ou une cornière rectangulaire ou de toute autre forme dans lesquels sont ménagés deux logements sur toute la longueur et sur deux côtés opposés. Cette disposition pouvant avoir différentes applications et pouvant notamment être employée pour les glaces avant et pare-brise des voitures, pour contenir une bande de caoutchouc destinée à couvrir le joint existant entre deux glaces ou entre une glace et un tube.

EUGÈNE SOULIER,

rue Barbès, 14 *bis*. Levallois-Perret (Seine).

This invention concerns a new form of tubular bracket which may have different applications. It may be used, among other applications, for the windshields and glasses in automobiles.

In existing types of windshields, the tube which forms the frame of the glass has one of its sides and half of its length, a channeled seat which serves to receive the edge of the glass. The tube which is the subject of this invention has in addition to this seat another seat on the opposite side for also the entire length. This seat may be formed in different ways. In the annexed Fig 5 it is narrower at the entrance in order to hold a rubber band of triangular cross section whose large base is at the interior. The rubber band being of greater length than the seat is deep will extend beyond it more or less.

In the case where there are two glasses to a windshield, and the upper glass is furnished with a rubber band as above which has a portion of the rubber extending then the top of the under glass may have applied to it the rubber which extends from the upper glass. The band of rubber replaces therefore, the angle iron or bracket with which certain glasses are furnished, it replaces also the other process which consisted in making the upper glass sufficiently long so that the lower might be applied with its top overlapping slightly the top. This rubber has the same result as the previous two processes, that is to prevent the passage of air and water, furthermore it allows a give-and-take or play between the glasses.

In the case of a windshield with a single glass, articulated at its lower

side the tube furnished with rubber may be placed at this point in order to stop up the cracks existing between the lower side of the glass and the tube fixed on the cowl of the body. Besides this application of the tube with two seats to the windshields and glasses numerous applications are possible in the vehicle and other industries.

Fig 1 shows a cross section of a rectangular tube possessing two channel seats; A being the seat for the edge of the glass; B being the channel for the band of rubber. The forms of these two cross sections have been chosen as being the most usual forms, however, other forms may be chosen containing the two tube seats. These forms must be designed to suit the use to which they are put.

Claim

A tube or bracket of rectangular or other form in which is comprised two channel seats for the entire length of the tube and on both sides of the same. This arrangement may have different applications but is intended especially for the front glasses of wind shields of vehicles, and contains a band of rubber used to cover the cracks existing between the two glasses or between a glass and a part of the vehicle.